

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA
Moncton, N. B., 23—Un accident sérieux est arrivé sur le chemin de fer Intercolonial.

Québec, 23
Les autorités municipales de Lévis sont sur le point d'établir une cour de recorder dans cette ville.

Le vaisseau de guerre français Le Crocodile est parti de Halifax pour Saint-Pierre de Miquelon.

Les marchands de charbon de Québec adressent des pétitions au gouvernement contre le bill Costigan relativement au pesage du charbon.

Il est entendu que plusieurs changements seront effectués dans le personnel de la douane de Québec au 1er Mai.

Un pénible accident est arrivé dans les ateliers du Canadien. Un jeune apprenti nommé Simard, s'est fait prendre, par suite d'une imprudence, dans l'une des presses, et a reçu des blessures très graves.

Dlle Fortier, de Hadlow Cove, Québec, a en les bras et les jambes horriblement brûlées par de l'eau bouillante renversée d'un vase sur le poêle.

L'honorable M. Louis Panet, le doyen du conseil législatif de Québec, est entré, vendredi dernier, dans sa quatre-vingt dixième année.

Trois-Rivières, 23
L'agitation électorale augmente toujours à Trois-Rivières.

L'eau monte déjà dans certaines parties ouest de la ville de Trois-Rivières.

EUROPE
Paris, 23—Les troupes françaises se sont emparées de la citadelle de Thauguay.

Le Gaulois annonce que des troubles sérieux ont éclaté au Sénégal. Les noirs ont rompu le traité d'alliance et pillent le pays.

Suakim, 23—On croit ici que les troupes d'Osman Digma l'ont presque complètement abandonné.

Londres, 23—Le marquis Tseng a reçu ordre de retourner à Paris.

LA FETE DE SAINT-JOSEPH

L'Union Saint-Joseph d'Ottawa a célébré la fête de son patron, hier, avec un éclat inaccoutumé.

Vers huit heures du matin la société partait en corps de sa salle rue Sussex, défilait par la rue Saint-Patrice, allait saluer Monseigneur et se rendait ensuite au coin de la rue Dalnouse et York pour assister à la bénédiction de la nouvelle salle.

Monseigneur a fait lui-même la bénédiction et a ensuite prononcé une touchante allocution. Il a félicité l'Union Saint-Joseph de son zèle et de sa prospérité, ainsi que de la conversion d'un temple protestant en une salle catholique.

Lecture a été faite ensuite d'un télégramme de M. Joseph Tassé, M. P., exprimant le regret que des affaires pressantes l'aient empêché de s'unir aux membres de l'Union Saint-Joseph en cette occasion, et souhaitant à l'Union une prospérité toujours croissante.

L'Union est ensuite revenue à la Basilique où elle a assisté à une messe solennelle chantée par Monseigneur Duhamel, assisté de M. le grand-vicaire Routhier et de MM. les abbés Campeau et Sloane.

Le sermon a été prêché par le révérend Père Fournier, qui avait pris pour texte ces paroles de l'Écriture: In memoria aterni crit justus.

Le révérend Père a parlé de St Joseph avec une grande éloquence. La société de St-Cécile a donné à l'orgue la messe de l'abbé Villate, chantée pour la première fois en Canada.

C'est une messe brillante et pleine d'édification, et que la société St-Cécile a rendu avec beaucoup de succès. Les solis furent interprétés par MM. Breton, Roy, Boulay, Beaudry et Belleau.

Ce dernier a très bien chanté les "Rameaux" à l'offertoire. Le chœur, tel que maintenant constitué, rempli avec efficacité la mission religieuse dont il est investi.

On ne regrette qu'une seule chose, c'est que l'été dans lequel se trouve l'orgue ne permet plus d'accompagner certaines œuvres musicales, comme la 12e messe de Mozart, par exemple, faute de jeux d'expressions pour interpréter de telles compositions religieuses.

Les porteurs des coins du poêle ont été MM. Béland, Jos. Goulet, C. Goulet, Z. Belanger, M. Mathieu, N. Marneault.

Le cortège était un des plus nombreux que l'on ait vus à Ottawa depuis plusieurs années.

Après la messe la société est retournée à sa nouvelle salle, où elle a présenté à son chapelain, M. le Grand Vicaire J. O. Routhier, un magnifique cadeau, consistant en un riche encenser en argent et verre coupé, du fond duquel il y avait \$100 en or, ainsi que l'adresse suivante:

ADRESSE
Rév. J. O. Routhier, Grand Vicaire et Chapelain de la Société Saint-Joseph d'Ottawa.

Voilà bientôt trois ans que vous avez bien voulu remplacez comme chapelain de la Société Saint-Joseph le regretté M. Duhamel, et depuis cette époque les membres de cette belle société n'ont pu manquer de reconnaître et d'apprécier le zèle que vous avez déployé sans cesse pour son succès et sa prospérité.

Vous assistez aux assemblées générales nous a donné l'exemple, et par conséquent encouragés à assister plus régulièrement à nos séances; vos pieux et sages conseils ont eu pour effet de nous rendre plus dociles aux enseignements de l'Église, et de nous éviter bien des luttes acrimonieuses dont les résultats sont souvent la semence de la discorde et de la dissension.

Par votre douceur, vos conciliantes paroles, et vos charitables exhortations, vous avez, nous n'en doutons pas, sauvé à quelques uns de nous le déshonneur de se voir chasser du sein de notre société; et vous avez su les maintenir dans le chemin de la vertu.

Enfin, M. le Grand Vicaire, il nous serait difficile de nous rappeler ce que vous nous avez fait, plus les services que vous avez rendus à notre société; en un mot, vous avez prouvé que vous aimiez l'ouvrier, et le réciproque de cette amitié vous a été acquis dès le premier jour où nous avons eu le bonheur de vous avoir pour notre dévoué et digne chapelain.

Nous aurons été plus heureux, M. le Grand Vicaire, de pouvoir vous offrir une marque de reconnaissance mieux proportionnée aux sentiments de gratitude que nous éprouvons à votre égard.

Veuillez agréer toutefois ce faible gage de notre amitié, de notre respect, de notre haute considération, et de notre profonde reconnaissance que nous vous offrons de tout cœur.

JOS. VINCENT, Président. OSCAR LECLERC, Secrétaire.

M. le Grand Vicaire a répondu à cette adresse en disant qu'il éprouvait une grande satisfaction à la vue des preuves de prospérité et de zèle que donnait l'Union Saint-Joseph.

Il a dit qu'il considérait cette fête comme une fondation nouvelle, et à cette occasion a donné de très sages conseils. Il a terminé en remerciant les membres du présent génération qu'ils lui faisaient.

M. Sulte appelé à parler a dit que cette fête et l'Union Saint-Joseph faisaient bien voir la puissance des Canadiens-français et de l'union de leurs forces.

Il a dit qu'il aurait occasion, dimanche prochain à l'Université Laval de parler des progrès accomplis depuis vingt ans par les Canadiens français d'Ottawa.

L'adresse présentée à M. le Grand Vicaire Routhier avait été très bien écrite et manuellement enluminée par MM. Jos Aubé et Alfred Gôté.

Lorsque cette cérémonie fut terminée, plusieurs membres de l'Union Saint-Joseph et du chœur Sainte-Cécile de la Basilique se sont réunis ensuite à l'hôtel Saint-Louis, tenu par M. Saint-Pierre, et ont pris part à un magnifique dîner.

M. Alfred Pinard présidait. Aux côtés du président on remarquait M. Jos Vincent, président de l'Union Saint-Joseph; M. Benjamin Sulte, président de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. F. R. E. Campeau, président de l'Association catholique de secours mutuels; M. A. Foisy, président de la Société Saint-Pierre; M. A. Charbonneau, président de l'Union Saint-Thomas; M. R. Lemieux, président de l'Union Saint-Joseph de Hull, et M. S. Drapeau, directeur du chœur Sainte-Cécile de la Basilique.

Plus de cent convives ont pris part à un somptueux dîner richement préparé; le menu comprenait les mets les plus recherchés de la saison.

Cette journée de réjouissances pour l'Union Saint-Joseph ne devait pas se passer sans larmes. Les membres ont eu à remplir dans l'après-midi, un devoir bien triste, celui d'assister aux funérailles de leur confrère M. Desilets, tué accidentellement jeudi matin.

Quatre cents membres de l'Union Saint-Joseph, accompagnés de la musique de Sainte-Anne, marchaient en avant du corbillard, et plus de 300 personnes appartenant à diverses sociétés de bienfaisance et amis du défunt suivaient les restes mortels.

Le libéra a été chanté à la Basilique par M. le grand vicaire Routhier, chapelain de la Société.

L'église était tendue de noir et remplie de fidèles. Le chœur Sainte-Cécile sous l'habile direction de M. Stanislas Déapeau, a fait la musique à l'orgue.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Béland, Jos. Goulet, C. Goulet, Z. Belanger, M. Mathieu, N. Marneault.

Le cortège était un des plus nombreux que l'on ait vus à Ottawa depuis plusieurs années.

COUR DE POLICE

Présidence du juge O'Garra
Ottawa, 24 mars 1884.

Patrick Farrow, trouvé ivre-mort sur la rue York à 8 heures du soir, est condamné à huit jours de prison.

Joseph McDonald, accusé de tenir une maison de désordre sur la rue Lloyd, est condamné à \$20 d'amende et \$2 de frais ou trois semaines de prison aux travaux forcés.

J. B. Paquette, accusé d'être un habitué d'une maison de prostitution, est condamné à deux mois de prison aux travaux forcés.

AVIS SPECIAUX

Je demande un bon agent pour la vente de 100,000 cigares. Salaire au mille ou à la semaine.

N. A. SAVARD.
Ottawa, Ont., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès.

Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résulte de son usage. Tout à vous, JOHN HULL.

Sirop des Enfants du Dr Godere—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

Un défi—Il s'agit ni plus ni moins que de savoir quel est le restaurant le plus populaire d'Ottawa. Les voyageurs de commerce, les visiteurs à Ottawa pendant les sessions soutiennent tous que c'est le restaurant Iroquois tenu par M. G. Gratton en face de la gare Union, aux Chaudières.

Cette opinion est partagée aussi par la masse des citoyens d'Ottawa, et M. Gratton la mérite bien, car son restaurant est certainement un des mieux tenus d'Ottawa. Les vins, liqueurs, cigares, etc., y sont de première qualité.

MARCHE D'OTTAWA

FARINES
Farine forte de boulangers, par baril.....\$ 6 00 à 6 50

GRAINS
Blé, le minot..... 1 00 à 1 05

LÉGUMES
Patates, la poche..... 60 à 65

VIANDRES
Bœuf, les 100 livres..... 7 75 à 8 00

DIVERS
Beurre, la livre..... 18 à 22

PEAUX INSPECTÉES
No. 1 le 100 lbs..... 7 50 à 7 00

PAUL T. C. DUMAIS

Arpenteur de la Puissance et de la Province de Québec

Explorations et arpentages faits à la demande des propriétaires de limites, de fermes et de terrains miniers, ainsi que plans et journal d'arpentage (Field Books) Bureau: 23 rue de l'Église, Ottawa.

AUX CHARRETIERS

Des soumissions adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour chevaux" seront reçues jusqu'au 15 Avril prochain, pour fournir les chevaux et conducteurs wagons et chariots, requis pour l'arrosage des rues, et le transport du bois pour l'année courante.

On peut voir les conditions du contrat en s'adressant au bureau de l'Ingénieur de la cité.

La corporation ne s'oblige pas à accepter le plus bas prix aucune des soumissions.

ROBERT SURTEES, Ingénieur. Bureau de l'Ingénieur de la cité, Hôtel de ville, Ottawa, 21 Mars, 1884.

Harmoniums, PIANO, WILLIAMS DE TORONTO.

UXBRIDGE ET THOMAS. A VENDRE, CONDITIONS TRÈS FACILES.

R. W. MARTIN & SON, 36 RUE RIDEAU, OTTAWA.

Chemin DE Fer Canadien DU Pacifique

REGLEMENT DES TERRES
La compagnie offre des terres dans la limite d'un mille (Railway Belt) de chaque côté du chemin de fer, le long de la ligne principale, dans le sud du Manitoba, a \$2.50 PAR ACRE

Une diminution de \$1.25 à \$3.50 par acre se a faite aux acheteurs qui voudront cultiver: selon le prix payé pour les terres, elle sera accordée à certaines conditions. La Compagnie offre aussi des terres sans conditions d'établissement ou de culture.

LES SECTIONS RESERVEES
Le long de la ligne principale, c'est-à-dire les sections impaires et numérotées, dans l'espace d'un mille de chemin de fer, sont maintenant offertes à des conditions avantageuses, aux personnes qui sont prêtes à entreprendre immédiatement leur culture.

CONDITIONS DE PAIEMENT:
Les acheteurs pour ont payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels avec intérêt à six pour cent par année payable d'avance.

Les personnes qui achèteront des terres sans la condition de les cultiver recevront un acte translatif de propriété, au temps de l'achat, si le paiement est fait en entier.

Des paiements peuvent être faits en débentures garanties par les terres concédées, qui seront acceptées à dix pour cent de prime sur leur valeur au par, avec l'intérêt accru. Ces biens peuvent être obtenus sur demande, à la Banque de Montréal, Montréal, ou à aucune de ses agences.

Pour les prix et pour les conditions de la vente on pourra obtenir des informations au sujet de la vente des terres, en s'adressant à JOHN McTAVISH, commissaire des terres, à Winnipeg.

Par ordre du Bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire. Montréal, 19 février 1884.—6m-5fs

Grande Vente à Sacrifice

DE PORCELAINES, VAISSELLE ET VERBERIE

Tout doit être vendu au prix courant afin de faire place pour les nouvelles marchandises du printemps qui nous viennent d'Europe.

C. S. SHAW & Cie., Importateurs directs. Ottawa, 21 Janvier 1884

TAPIS, TAPIS etc. MAISON DE TAPIS

D'OTTAWA.
Avec le plus grand assortiment, les meilleurs valeurs, et le plus bas prix en fait de

Prelats, Rideaux, Corniches, Pôles, Garnitures et Meubles de toute sorte, à la MAISON DE TAPIS D'OTTAWA, 148 Rue SPARKS.

SHOOLBRED et Cie. Ottawa, 17 Déc. 1883.

NOUVELLE MANUFACTURE DE BIJOUTERIES

Bloc de l'Hotel Russell, rue Sparks, Ottawa.

M. C. H. DOUCET a transporté son atelier d'orfèvrerie du magasin de bijouterie, rue M. Laporte au bloc Russell, rue Sparks, et il exécute sous le plus court délai toute commande telle que bagues, Boucles d'Oreilles, Anneaux, Épingles, Chaines, Croix en or et en argent. Tous ouvrages garantis et à très bas prix. Une visite est sollicitée.

C. H. DOUCET, Propriétaire. 2 fév. 84

AVIS

Le soussigné rec va jusqu'au Mardi, 9 Avril prochain, des soumissions de la part de ceux qui désireront obtenir le privilège du passage d'eau sur la rivière Ottawa, entre le village de Saint-Thomas d'Alfred dans le comté de Prescott, province d'Ontario, et Montebello, dans le comté d'Ottawa, Province de Québec, sujet aux règlements approuvés par arrêté du Conseil le 3 Mars courant, et dont on peut obtenir des copies en faisant la demande au soussigné, ou à M. Battle, Ec., Percepteur du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une banque faisant affaire dans la cité d'Ottawa, équivalent à la moitié du contrat pour une année. Au cas où la soumission serait acceptée ce chèque sera déposé en compte sur le loyer de la première année. Les chèques accompagnant les soumissions qui seront rejetées seront remis; mais si la soumission est retirée le montant sera cotisé.

E. MIALL, Commissaire du Revenu de l'Intérieur. Département du Revenu de l'Intérieur. Ottawa, Mars 14, 1884.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

— DU — "CANADA" ET DU "Courrier de Hull"

524 RUE SUSSEX OTTAWA

ET PLACE DU MARCHE, HULL

On exécute à ces ateliers toutes sortes

D'IMPRESSIONS TELLES QUE:

Livres, Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billes, Traités, Enveloppes,

Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Adresses, Placards, Lettres funéraires, Etc., etc., etc.

BLANCS POUR AVOCATS

Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demandes de plaider, Comparutions, Subpoenas, Affidavits, Oppositions, Fiat, Inscriptions, Etc., etc., etc.

POUR NOTAIRES

Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billet, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, etc.

POUR LES GREFFIERS ET LES COMMISSAIRES

Blancs simples de sommation, Tiers-Saisie après jugement

POUR HUISSIER

Blancs de Procès-Verbaux, D'avis de Vente, De Saisie, De Vente,

POUR LES SEC.-TRESORIERES

Listes d'évaluation, Listes De Perception, Liste Alphabétique d'électeurs.

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES PRIX TRÈS BAS

Les ordres envoyés par la Post. reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai.

ABONNEMENTS: "LE CANADA" quotidien, par an, \$3.00 "LE COURRIER DE HULL" hebdo, do \$1.00

Tout abonnement est invariably payable d'avance.

La Société de Publicité PROPRIÉTAIRE.

ABONNEMENT

Payable d'avance, par do do un Edt. Hebdomadaire, p

LA SOCIÉTÉ

LE CA

Ottawa et Hull

Question

LA LOI DE

La motion de

position au sujet

et du vote de l'

confère repré

que il n'est pas

d'obtenir à l'inst

réclame, et qu

décisions contr

Privé, il valait

les effets de la

dant une décisio

ciale, éque de

purement et sim

mer coup.

La motion de

vin était à cet e

tant la sagesse e

qu'elle ait

de la Chambre e

Quelques dépu

du groupe, mais

louable, celui de

vinces, et il faut

tifs qui les ont

la députation a

preuve que les

Bas-Canada veill

sont pas disposés

les droits sacrés

JRADUCTEUR

GRA

MM. les sté

Chambre ont p

des Débats, ces

requête qui a e

nérale. Ces m

dans cette requ

une notable

salaire, que leur

coup plus intelli

trouducteurs, leq

machinal, suiv

En voilà une

le travail de la

donc! Est-ce q

ducteur il ne fa

quelque peu le

pour être sténo

contenter de sa

et de pouvoir é

Ce qui est ma

nographie. Af

surtout, d'intel

suffit de possé

truction primar

volonté et ur

Tandis que pou

fait posséder

n'est pas pe

ment exacts? L

ne s'agit pas p

pas de faire de

dieux! Le Han

un dossier, un

doit y céder le

Tout autre e

traduction, par

dre dans une

une syntaxe et

gères, l'idée, l